



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 03/2022**

Nombre de membres : 10
Présents : 7
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical
Le 07 avril 2022
à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 31-03-2022

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mmes BESSON, FLAMAND,
M. FEROTIN,
MM. DELPONT, DURET, OLLEON,
Pouvoirs : M. BONNET à M. FARRUGIA
M. BENOIT à Mme FLAMAND
M. DEGRANGE à M. OLLEON

**OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2022 – BUDGET GENERAL**

Monsieur OLLEON, rapporteur fait l'exposé suivant :

Après avoir entendu les explications concernant le Compte Administratif de l'exercice 2021, présenté par Monsieur François OLLÉON, Responsable de la commission finances, et statuant sur l'affectation du résultat de FONCTIONNEMENT de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de

591 943,99 Euros

Le Comité syndical, à l'Unanimité, DECIDE de conserver le résultat de fonctionnement pour le budget 2022 à la section de fonctionnement pour 591 943,99 Euros.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 7 avril 2022

LE PRESIDENT

Gilles FARRUGIA

